RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

100		
	en exercice	11
	présents	11
	votants	11
	absents	0
	exclus	0

100

100

De la commune BARBAZAN

Séance du 27 janvier 2015 à 18 heures 00

Date de convocation : 23 janvier 2015

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet
SUCCESSION DULAC
JOSEPH MATHIEU.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, SALES André, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, DELORT Thierry, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe la conseil municipal que suite à un courrier de la Banque Postale, la commune de Barbazan va percevoir un don suite à la succession de Monsieur DULAC Joseph Mathieu.

Le Maire propose d'accepter ce don d'un montant de 301.42 €. Cette somme sera versé sur le compte de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter ce don.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibérer, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De SAINT-GAUDENS le .

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN, le 29 janvier 2015

REÇU

3 0 JAN. 2015

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

